

DIMARSO

240, avenue Rogier
1030 BRUXELLES
tél: 02-215.19.30
fax 02-216.13.96

QUESTIONNAIRE

Numéro de questionnaire:

Numéro d'étude: U229\QE_6336F

Bonjour, vous parlez avec de N.I.D. (Institut National pour la collecte de Données) à Bruxelles. Nous réalisons actuellement une enquête à la demande de la Commission Européenne concernant les obstacles qui compliquent le commerce de produits et de services au sein de l'Union Européenne, dans certains cas ou avec certains pays. Pourrais-je poser quelques questions à monsieur-madame ... ou à quelqu'un d'autre de la direction générale ou au directeur de l'import-export ou au directeur logistique ?

[LISEZ LE TITRE]**A. ELEMENTS DESCRIPTIFS DE L'ENTREPRISE: EN GENERAL*****VRAAG 1a**

1.a. Quelle est la principale activité commerciale de votre entreprise ?

Est-ce principalement: ... ?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: la construction, les travaux publics

2: secteur industriel (secteur secondaire)

3: la distribution (de gros ou de détail)

4: les transports

5: les services financiers

6: les services aux entreprises

7: les services en général → **VRAAG 1b**

8: (Autres (ENQ.: PRECISER)) → **VRAAG 1b**

9: → **STOP INTERVIEW - ENQUETE NON VALIDE**

***VRAAG 1b**

1.b. ENQ.: L'ACTIVITE COMMERCIALE PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE EST ...

(ENQ.: 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: agriculture, exploitation minière, industries extractives → **STOP INTERVIEW - ENQUETE NON VALIDE**

2: hôtels, restaurants, cafés → **STOP INTERVIEW - ENQUETE NON VALIDE**

3: services personnels → **STOP INTERVIEW - ENQUETE NON VALIDE**

4: andere ?

5: **STOP INTERVIEW - ENQUETE NON VALIDE**

***VRAAG 2a**

2.a. Quelle est votre fonction exacte au sein de l'entreprise: ... ?
(ENQ.: INSISTEZ – NOTEZ LITTERALEMENT)

***VRAAG 2b**

2.b. Parmi les catégories suivantes, à laquelle appartient votre fonction ?
(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Direction Générale: Président, Président-Directeur Général,
Administrateur Délégué, Administrateur

2: Directeur ayant le plus haut niveau de responsabilité pour les
activités dans les pays de l'Union Européenne

3: autre cadre de direction chargé des affaires de l'Union Européenne

4: Directeur des importations-exportations

5: autre cadre supérieur, sans classification (ENQ.: SPECIFIEZ)

6: autre fonction, pas de fonction de direction → **STOP INTERVIEW – ENQUETE NON VALIDE**

7: **STOP INTERVIEW – ENQUETE NON VALIDE**

***VRAAG 3**

3. Combien de personnes votre entreprise emploie-t-elle régulièrement en
Belgique ?

(ENQ.: NOTREZ LE NOMBRE EXACT – NE PAS INCLURE LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS –
TOUS LES EMPLOIS A TEMPS PARTIEL DOIVENT ETRE CONVERTIS EN EMPLOIS A TEMPS PLEIN
PAR EX.: 2 MI-TEMPS = 1 TEMPS PLEIN)

|_|_|_|_|_|_| personnes

**FILTRE: SI MOINS DE 20 PERSONNES ou NSP-SR
→ STOP INTERVIEW – ENQUETE NON VALIDE**

***VRAAG 4**

4. Votre entreprise vend-elle, achète-t-elle ou produit-elle directement
des produits ou des services en dehors de la Belgique et en
particulier: ...

(ENQ.: LISEZ UN A UN - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

1: dans les pays voisins (limitrophes) de l'Union Européenne

2: dans d'autres pays de l'Union Européenne

3: en Europe Occidentale mais en dehors de l'Union Européenne

4: en Europe de L'Est ou en Russie

5: dans d'autres continents

6: (non, activités limitées à la Belgique) → **STOP INTERVIEW**

7: → **STOP INTERVIEW**

**FILTRE: SI AU MOINS CODE 1 OU 2 A LA Q.4 → ALLER A LA QUESTION 5
SI NI CODE 1, NI CODE 2 → STOP INTERVIEW**

***VRAAG 5**

5. En quelle année votre entreprise a-t-elle commencé ses activités ?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

(LIRE UNIQUEMENT SI LE REpondANT LE DEMANDE)

1: 1997-1999

2: 1993-1996

3: 1988-1992

4: 1983-1987

5: 1978-1982

6: 1973-1977

7: 1968-1972

8: avant 1968

9: → STOP INTERVIEW

***VRAAG 6**

6. Votre entreprise exerce-t-elle ses activités ...

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: sans aucun lien avec d'autres entreprises ou holdings

2: en tant que membre indépendant d'un groupe d'entreprises

3: en tant que succursale autonome d'une société mère

4: en tant que service d'une autre entreprise ?

5: (autre, c-à-d. (ENQ.:SPECIFIEZ))

6: → STOP INTERVIEW

***VRAAG 7**

7. Ces deux dernières années, le chiffre d'affaires total de votre entreprise a-t-il évolué .

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: en forte augmentation

2: en augmentation

3: sans changement

4: en diminution

5: en forte diminution

6:

***VRAAG 8**

8. Et quelle a été l'évolution de ...
(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: en forte augmentation
- 2: en augmentation
- 3: sans changement
- 4: en diminution
- 5: en forte diminution
- 6:

- a. vos parts de marché en Belgique ?
- b. vos ventes à l'exportation dans l'Union Européenne ?
- c. votre volume de l'emploi ?
- d. le volume de vos investissements ?
- e. votre gamme de nouveaux produits - services ?

***VRAAG 9**

Actuellement, à part la Belgique, quels sont les pays de l'Union Européenne où votre entreprise...

(ENQ.: LIRE UNIQUEMENT SI LE REpondANT LE DEMANDE)
(ENQ.: PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

- a. exporte des produits ou des services ?
- b. se procure directement des biens ou des services ?
- c. produit sur place, que ce soient des biens ou des services ?

- 2: Danemark
- 3: Allemagne
- 4: Grèce
- 5: Espagne
- 6: Finlande
- 7: France
- 8: Irlande
- 9: Italie
- 10: Luxembourg
- 11: Pays-Bas
- 12: Autriche
- 13: Portugal
- 14: Suède
- 15: Royaume Uni
- 16: (aucun)

FILTRE: SI « AUCUN » POUR LA QU. 9. a, b ET c: REPOSER LA QUESTION 4 ET ARRETER L'INTERVIEW SI LES ACTIVITE SE LIMITENT A LA BELGIQUE

[LISEZ LE TITRE]

B. VOTRE EVALUATION DU MARCHÉ UNIQUE DE L'UNION EUROPEENNE

Je vais maintenant vous poser quelques questions sur le fonctionnement du « Marché unique de l'Union Européenne » et sur les obstacles qui peuvent encore entraver les échanges commerciaux et les activités de votre entreprise dans d'autres pays de l'Union Européenne.

*VRAAG 10

1. Au cours des deux dernières années, diriez-vous que les obstacles qui limitaient les activités de votre entreprise au sein de l'Union Européenne ...

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: ont entièrement disparu

2: ont été significativement réduits

3: tendent à diminuer

4: sont restés inchangés → ALLER A LA Q.3

5: ou au contraire, tendent à augmenter ou à se multiplier ? → ALLER A LA Q.3

6: (l'entreprise n'a jamais rencontré le moindre obstacle) → ALLER A LA Q.6

7: → ALLER A LA Q.4

FILTRE: SI CODE 1, 2 ou 3 A LA QUESTION 1: POSER LA QUESTION 2 ET ENSUITE ALLER A LA Q.4

*VRAAG 11

2. Ainsi selon vous, les obstacles aux échanges commerciaux et aux activités de votre entreprise au sein de l'Union Européenne ont entièrement disparu ou ont été significativement réduits ou ont eu tendance à diminuer au cours des deux dernières années.

A votre avis, cette amélioration peut-elle être principalement, secondairement ou pas du tout attribuée à ... ?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: principalement

2: secondairement

3: pas du tout

4:

ROTATION

a. une meilleure application des règlements dans l'ensemble du Marché unique ?

b. la libéralisation des marchés nationaux précédemment fermés ?

c. une harmonisation accrue de la législation nationale due au Marché unique ?

d. l'introduction de l'Euro ?

- e. une attitude plus ouverte des pouvoirs publics à l'égard des produits ou des services importés ?
- f. une réduction des lourdeurs administratives dans les échanges transfrontaliers ?
- g. une amélioration de l'accès à l'information sur les règlements du Marché unique ?
- h. une meilleure connaissance de votre part du fonctionnement des marchés des autres pays de l'Union Européenne ?
- i. une amélioration des communications et des conditions de transport ?
- j. (autres, c-à-d.) (ENQ.: UNIQUEMENT SI LE REpondant AJOUTE SPONTANEMENT DES RAISONS – NOTEZ PAR ORDRE D'IMPORTANCE) (ENQ.: SPECIFIEZ)

FILTRE: SI CODE 4 OU 5 A LA Q.1 → POSER LA Q.3 ET ENSUITE ALLER A LA Q.4

***VRAAG 12**

3. Ainsi selon vous, les obstacles aux échanges commerciaux et aux activités de votre entreprise au sein de l'Union Européenne sont restés inchangés ou ont eu tendance à augmenter ou à se multiplier au cours des deux dernières années.

A votre avis, cette situation peut-elle être principalement, secondairement, ou pas du tout expliquée par les évolutions suivantes ... ?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: principalement
- 2: secondairement
- 3: pas du tout
- 4:

ROTATION

- a. des règlements inappropriés à votre secteur d'activité à l'échelle européenne ?
- b. les règlements européens sont appliqués différemment selon les pays de l'Union Européenne ?
- c. les règlements européens sont trop complexes ou trop imprécis pour être correctement appliqués ?
- d. des discriminations par les autorités officielles liées à la nationalité ?
- e. le manque de connaissance des règlements européens applicables, de la part des autorités officielles ?
- f. les règlements européens étant mal interprétés par les administrations nationales ?
- g. les informations exactes sur les règlements européens applicables sont difficilement accessibles ?
- f. les mécanismes de surveillance des marchés sont inadéquats au sein de l'Union Européenne ?
- i. votre manque d'informations sur le fonctionnement actuel des autres marchés de l'Union Européenne ?
- j. (autres, c-à-d.) (ENQ.: UNIQUEMENT SI LE REpondant AJOUTE SPONTANEMENT DES RAISONS – NOTEZ PAR ORDRE D'IMPORTANCE) (ENQ.: PRÉCISEZ)

FILTRE: A TOUS ; SAUF SI CODE 6 A LA Q.1: POSER LES QUESTIONS 4 ET 5

***VRAAG 13**

4. D'après votre expérience, votre entreprise est-elle confrontée aux obstacles suivants, au moins dans certains cas ou avec certains pays de l'Union Européenne ?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: oui

2: non

3:

ROTATION DES ITEMS a-n (item o toujours le dernier)

- a. le refus direct (des autorités publiques) d'accorder la permission de vendre, dans leur pays, des produits ou des services qui sont déjà commercialisés légalement dans d'autres pays de l'Union Européenne ?
- b. les coûts supplémentaires pour rendre vos produits ou services conformes à différentes spécifications nationales ?
- c. des procédures inhabituelles de test, de certification ou d'agrément ?
- d. les difficultés liées au système et aux procédures de la TVA ?
- e. les coûts de financement des opérations transfrontalières ?
- f. des restrictions d'accès au marché, dues à l'existence de réseaux de distribution exclusifs ?
- g. l'accès au marché nécessite des droits ou des licences déjà attribués à vos concurrents locaux ?
- h. des aides d'Etat favorisent vos concurrents ?
- i. des systèmes de taxations discriminatoires de vos opérations ?
- j. des pratiques discriminatoires des organismes adjudicateurs lorsque vous tentez d'avoir accès à des marchés publics ?
- k. le manque de garanties légales pour les contrats et les transactions transfrontaliers ?
- l. des actions insuffisantes contre le piratage et la contrefaçon ?
- m. l'obligation d'établir une succursale dans un Etat membre avant de pouvoir offrir des services ?
- n. le double paiement de la sécurité sociale des membres de votre personnel temporairement en poste à l'étranger ?
- o. autres obstacles législatifs ou réglementaires, c-à-d. (ENQ.: NOTEZ LITTERALEMENT - TOUTES LES REPONSES PAR ORDRE D'IMPORTANCE) (ENQ.: SPECIFIEZ) ?

***VRAAG 14**

5.a. D'après votre expérience, laquelle de ces deux opinions correspond le mieux à la réalité actuelle ?

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -
1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Dans un ou deux pays de l'Union Européenne, ces obstacles sont significativement plus fréquents ou plus difficiles à surmonter que la moyenne ?

2: Ces obstacles sont plus ou moins les mêmes partout, mais ils semblent plus difficiles dans les pays avec lesquels il est plus important d'effectuer des échanges ? → ALLER A LA Q.6

3: → ALLER A LA Q.6

FILTRE: SI CODE 1 A LA Q. 5.a. → POSER LA QUESTION 5.b.

***VRAAG 15**

5.b. Quels sont les pays où les obstacles réglementaires sont plus fréquents ou plus difficiles à surmonter qu'à l'ordinaire ?

(ENQ.: NE RIEN SUGGERER - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

2: Danemark

3: Allemagne

4: Grèce

5: Espagne

6: Finlande

7: France

8: Irlande

9: Italie

10: Luxembourg

11: Pays-Bas

12: Autriche

13: Portugal

14: Suède

15: Royaume Uni

16: (aucun)

***VRAAG 16**

6. Passons maintenant à une question plus large sur le Marché unique de l'Union Européenne, son cadre réglementaire, ses pratiques, et les conditions de fonctionnement pour les entreprises comme la vôtre.

Vous pouvez répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 10, où « 1 », la note minimale, signifie « peu engageant et sous-performant », et « 10 », la note maximale, signifie « ouvert et fonctionnant bien », et où les notes comprises entre 2 et 9 se situent évidemment entre ces deux extrêmes.

6.a. Comment noteriez-vous le fonctionnement actuel du Marché unique de l'Union Européenne ?

(ENQ.: NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: 1
- 2: 2
- 3: 3
- 4: 4
- 5: 5
- 6: 6
- 7: 7
- 8: 8
- 9: 9
- 10: 10
- 11:

6.b. En sachant que vous attribuez AUJOURD'HUI une note de ... sur 10 au fonctionnement du Marché unique de l'Union Européenne, quelle note auriez-vous donnée IL Y A DEUX ANS (toujours sur une échelle de 1 à 10) ?

(ENQ. REPETER LA SIGNIFICATION DES CHIFFRES SI NECESSAIRE)

(ENQ.: NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

- 1: 1
- 2: 2
- 3: 3
- 4: 4
- 5: 5
- 6: 6
- 7: 7
- 8: 8
- 9: 9
- 10: 10
- 11:

6.c. Sur la base de la même échelle d'évaluation de 1 à 10, comment noteriez-vous le fonctionnement actuel DE NOTRE MARCHÉ DOMESTIQUE-NATIONAL, avec son cadre réglementaire, ses pratiques, et les conditions de fonctionnement pour les entreprises comme la vôtre ?
(ENQ.: RÉPÉTER LA SIGNIFICATION DES CHIFFRES, SI NÉCESSAIRE)
(ENQ.: NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE RÉPONSE POSSIBLE)

- 1: 1
- 2: 2
- 3: 3
- 4: 4
- 5: 5
- 6: 6
- 7: 7
- 8: 8
- 9: 9
- 10: 10
- 11:

[LISEZ LE TITRE]

C. LA DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE

*VRAAG 17

1. Au cours des deux dernières années, votre entreprise a-t-elle recruté, tenté de recruter ou envisagé de recruter du personnel dans un autre pays de l'Union Européenne ?

(ENQ.: LIRE UNIQUEMENT SI LE RÉPONDANT LE DEMANDE)

(ENQ.: 1 SEULE RÉPONSE POSSIBLE)

1: oui: a recruté → ALLER A LA Q.D1

2: oui: a essayé de recruter mais n'a pas trouvé de candidat ad hoc → ALLER A LA Q.D1

3: oui: a envisagé de recruter, mais n'a pas encore entamé la procédure

4: non: a uniquement recruté en Belgique

5: non: n'a pas recruté du tout au cours des 2 dernières années
→ ALLER A LA Q.D1

6: (ne sait pas-pas de réponse, pas responsable des ressources humaines)
→ ALLER A LA Q.D1

FILTRE: SI CODES 3 OU 4 A LA QUESTION 1 → POSER LA QUESTION 2

***VRAAG 18**

2. Pourquoi votre entreprise ne recrute-t-elle pas en dehors de la Belgique ?

(ENQ.: LIRE UNIQUEMENT SI LE REpondANT LE DEMANDE)

(ENQ.: PLUSIEURS REponses POSSIBLES)

- 1: la main-d'œuvre locale est facilement disponible
- 2: passer des annonces - recruter à l'étranger revient trop cher
- 3: cela ne mérite pas le temps et l'effort qu'on y consacre
- 4: les barrières de la langue
- 5: les qualifications sont différentes
- 6: notre enveloppe de salaire n'est pas attrayante pour les étrangers
- 7: trop de lourdeurs administratives
- 8: trop de barrières fiscales
- 9: les régimes de sécurité sociale favorisent le recrutement de la main-d'œuvre locale
- 10: nous rencontrons une résistance de la part de la main-d'œuvre locale
- 11: nous ne saurions pas par où commencer
- 12: (autres, c-à-d.) (ENQ.: PRÉCISEZ)
- 13:

[LISEZ LE TITRE]

D. LA DEMANDE DE SERVICE AUX ENTREPRISES

A TOUS

Les entreprises font de plus en plus appel à des services fournis par d'autres entreprises (services aux entreprises) pour remplir certaines fonctions qu'elles ne réalisent plus ou qu'elles ne sont pas en mesure de réaliser en interne.

*VRAAG 19

1. Je vais vous citer quelques-uns de ces services aux entreprises. Pour chaque service, pourriez-vous m'indiquer si oui ou non votre entreprise y a eu recours au cours des 2 dernières années et, dans le cas où vous auriez sous-traité ce travail, si vos fournisseurs étaient établis en Belgique, dans un autre pays de l'Union Européenne ou en dehors de l'Union Européenne .

(ENQ. : LISEZ UN A UN - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

- 1: a eu recours à ce service, mais le travail a été réalisé en interne
- 2: sous-traité à un ou des fournisseurs locaux
- 3: sous-traité à un ou des fournisseurs établis dans un autre pays de l'Union européenne
- 4: sous-traité à un ou des fournisseurs établis en dehors de l'Union européenne
- 5: n'a pas eu recours à ce service au cours des 2 dernières années
- 6:

(Technologie de l'information et de la communication)

- a. Conseil en matériel informatique
- b. Conseil en logiciels informatiques

(Ressources humaines)

- c. Recrutement de personnel
- d. Services de formation et d'éducation

(Services administratifs)

- e. Services juridiques
- f. Comptabilité, tenue des livres et vérification comptable
- g. Gestion des affaires et conseil en gestion des affaires

(Services liés à la production)

- h. Activités d'ingénierie
- i. Architecture
- j. Essais et activités techniques

(Transport et distribution)

- k. Services de transport
- l. Leasing et renting
- m. Services d'emballage

(Marketing et ventes)
n. Etudes de marché
o. Publicité

FILTRE: SI AU MOIN UN CODE 3 A LA QUESTION 1 → POSER LA QUESTION 2

***VRAAG 20**

2.a. Dans les diverses occasions où vous avez fait appel à des services provenant d'autres pays de l'Union européenne, votre entreprise a-t-elle rencontré des obstacles qui ont augmenté les coûts des échanges ou réduit les capacités de votre entreprise à effectuer des échanges transfrontaliers ?

1: oui

2: non → ALLER A LA SECTION E

3: → ALLER A LA SECTION E

FILTRE: SI OUI A LA QUESTION 2.a., POSER LA QUESTION 2.b.

***VRAAG 21**

2.b. Si oui, quel genre d'obstacles avez-vous rencontré ?
(ENQ.: LIRE UNIQUEMENT SI LE REpondANT LE DEMANDE)
(ENQ.: PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

1: manque de sécurité juridique pour les contrats transfrontaliers

2: obstacles administratifs dans votre pays

3: obstacles administratifs dans le pays du prestataire de services

4: problèmes de licences ou manque de reconnaissance des qualifications professionnelles

5: problèmes fiscaux (TVA)

6: mécanismes de recours inappropriés pour gérer les ruptures de contrat

7: (autres, c-à-d.) (ENQ.: PRÉCISEZ)

8:

FILTRE: SI AUCUN CODE 3 A LA QUESTION 1 → POSER LA QUESTION 3

***VRAAG 22**

3.a. Votre entreprise a-t-elle envisagé de faire appel à des services dans un autre pays de l'Union Européenne ?

1: oui

2: non → ALLER A LA SECTION E

3: → ALLER A LA SECTION E

FILTRE: SI OUI A LA QUESTION 3.a. → POSER LA QUESTION 3.b.

***VRAAG 23**

3.b. Quel genre d'obstacles vous ont-ils poussé à abandonner cette idée ?
(ENQ.: LIRE UNIQUEMENT SI LE REpondANT LE DEMANDE)
(ENQ.: PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

- 1: manque de sécurité juridique pour les contrats transfrontaliers
- 2: obstacles administratifs dans votre pays
- 3: obstacles administratifs dans le pays du prestataire de services
- 4: problèmes de licences ou manque de reconnaissance des qualifications professionnelles
- 5: problèmes fiscaux (TVA)
- 6: mécanismes de recours inappropriés pour gérer les ruptures de contrat
- 7: (autres, c-à-d.) (ENQ.: SPECIFIEZ)
- 8:

[LISEZ LE TITRE]

E. LES SERVICES DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

A TOUS

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions relatives à ce qu'on appelle les Services de la société de l'information, à savoir les services accessibles en ligne, par exemple sur Internet.

***VRAAG 24**

1. Votre entreprise possède-t-elle un site Web sur Internet ?

- 1: oui
- 2: non → **ALLER A LA Q.E.4**
- 3: → **ALLER A LA Q.E.4**

FILTRE: SI OUI, POSER LES QUESTIONS 2 ET 3

***VRAAG 25**

2. A quelle fin utilisez-vous votre site Web sur Internet ?
(ENQ.: LIRE UNIQUEMENT SI LE REpondANT LE DEMANDE)
(ENQ.: PLUSIEURS REponses POSSIBLES)

- 1: publicité pour faire connaître votre entreprise ou ses produits-services au grand public
- 2: publicité pour faire connaître votre entreprise ou ses produits-services aux autres entreprises-professionnels
- 3: ventes au grand public
- 4: ventes aux autres entreprises
- 5: services au consommateur (p. ex. réactions des clients)
- 6: annonces pour les postes à pourvoir dans votre entreprise
- 7: (autres, c-à-d.) (ENQ.: SPECIFIEZ)
- 8:

***VRAAG 26**

Quel(s) marché(s) visez-vous par votre présence sur Internet ?
(ENQ.: LIRE UNIQUEMENT SI LE REpondANT LE DEMANDE)
(ENQ.: PLUSIEURS REponses POSSIBLES)

- 1: régional
- 2: national
- 3: Union Européenne
- 4: reste de l'Europe
- 5: États-Unis-Canada
- 6: reste du monde
- 7:

A TOUS

***VRAAG 27**

4. Votre entreprise utilise-t-elle les sites Web et les services en ligne d'autres entreprises ou institutions ?

- 1: oui
- 2: non → ALLER A LA SECTION F
- 3: → ALLER A LA SECTION F

FILTRE: SI OUI A LA QUESTION 4 → POSER LA QUESTION 5

***VRAAG 28**

5. Dans l'affirmative, votre entreprise utilise-t-elle ces services ...
(ENQ.: LIRE UNIQUEMENT SI LE REpondANT LE DEMANDE)
(ENQ.: PLUSIEURS REponses POSSIBLES)

1: pour trouver de nouveaux fournisseurs ?

2: pour chercher de nouveaux contrats ?

3: pour effectuer des études de marché ?

4: pour trouver des informations sur les règlements ou les systèmes juridiques ?

5: pour acheter des produits-services livrés en ligne par ce type de services ?

6: (autres, c-à-d.) (ENQ.: PRÉCISER)

7:

[LISEZ LE TITRE]

F. POINTS DE VUE SUR LA SURVEILLANCE DU MARCHÉ

Voici mon dernier sujet. Comme vous le savez, certaines personnes expriment des craintes sur l'efficacité de la surveillance du marché au sein de l'Union européenne. J'aimerais vous posez quelques questions à ce sujet.

***VRAAG 29**

1. Votre entreprise a-t-elle été touchée par la récente crise de la dioxine (dans les aliments pour animaux) ?

1: oui

2: non → ALLER A LA Q.F.3

3: → ALLER A LA Q.F.3

A TOUS

*VRAAG 32

3. Pourriez-vous me dire comment, en tant que dirigeant, vous évalueriez la gestion de la crise de la dioxine. Je vais vous lire quelques propositions. Pour chacune d'elles, je vous demanderai si vous êtes: totalement, partiellement, pas vraiment ou pas du tout d'accord avec la proposition ?

A propos de la crise de la dioxine, seriez-vous d'accord pour dire que ...:

(ENQ.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE -

1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: oui, totalement

2: partiellement

3: pas vraiment

4: pas du tout

5:

ROTATION

- a. les institutions européennes ont agi promptement ?
- b. la législation européenne était claire et pertinente ?
- c. la coopération entre les institutions européennes et les instances nationales concernées a bien fonctionné ?
- d. la coopération entre les instances nationales des différents pays, par ex. entre le pays d'origine et le pays de destination, a bien fonctionné ?
- e. les informations fournies à l'industrie par les instances nationales étaient satisfaisantes ?

*VRAAG 33

4. En tant que dirigeant d'entreprise, laquelle des actions suivantes serait, à votre avis, efficace pour améliorer la gestion d'une telle crise à l'avenir ?

(ENQ.: LIRE UNIQUEMENT SI LE REpondANT LE DEMANDE)

(ENQ.: PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

1. centraliser plus d'aspects de la surveillance du marché au niveau européen
2. renforcer la surveillance du marché au niveau national
3. favoriser les initiatives sectorielles visant à détecter l'origine des produits
4. introduire des marques de dépistage obligatoires sur les catégories spécifiques de produits potentiellement dangereux
5. (autres, c-à-d.) (ENQ.: PRÉCISEZ)
- 6:

Un grand merci pour votre collaboration !